COMMENT S'INSCRIRE AUX COURS ?

1) Sur le site de l'UCL (www.uclouvain.be), cliquez sur « *Mon bureau* » et identifiez-vous pour accéder à votre bureau virtuel.

2) Cliquez sur « *Mes études* ».

3) Cliquez sur « *Mes formations* ».

4) Si vous devez effectuer un choix d'options (bloc de 15 crédits) au sein de votre programme, cliquez sur *« M'inscrire aux mineures/Options (BAC12 et Masters)»*. Dans le cas contraire, passez directement à l'étape 5.

Attention : Vous devrez ensuite vous inscrire aux cours des options concernées à l'étape 5

5) Entrez dans votre dossier en cliquant sur le code de votre année d'études.

6) Cliquez sur le mot « *M'inscrire* » qui apparaît dans la colonne « *Inscription aux cours* ».

7) Cochez les cours auxquels vous souhaitez vous inscrire. Vous pouvez visualiser le bloc annuel dans lequel ceux-ci sont donnés grâce aux croix qui figurent dans les colonnes « *Bloc de cours : 1 2 3* ». Les cours surlignés en vert sont ceux pour lesquels vous avez déjà acquis les crédits. Vous ne devez ni ne pouvez vous y réinscrire.

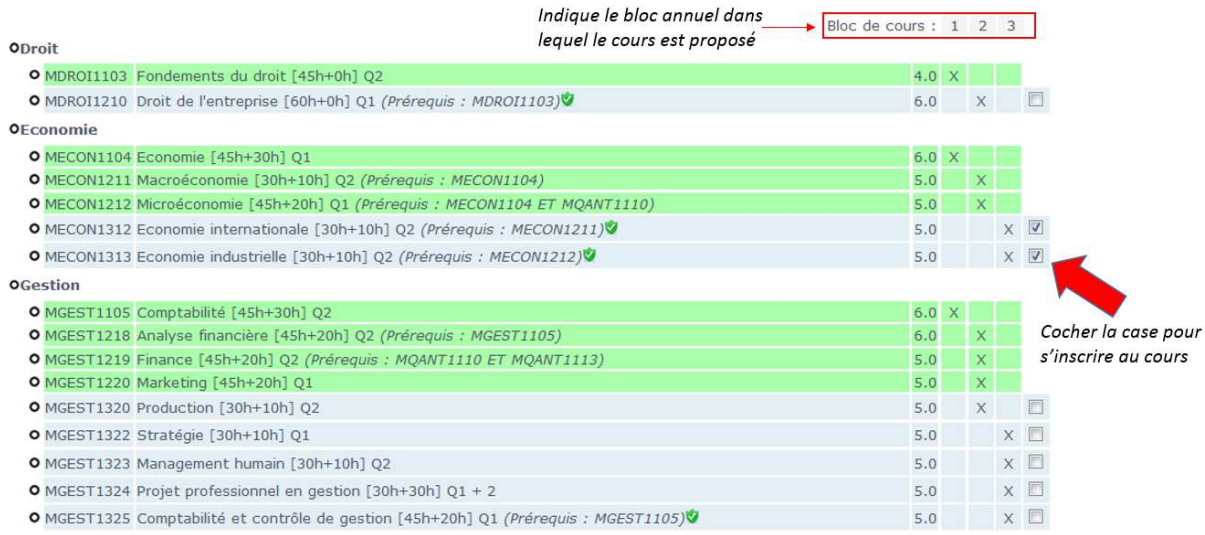

<u>Remarques</u> :

- En première année de bachelier (11BA), lorsque vous cliquez sur **M'inscrire**, vous êtes inscrit d'office à tous les cours obligatoires du bloc 1.
- Choisissez les autres cours en fonction de votre avancement dans le programme d'études, par exemple :

- En début de cycle, choisissez les cours du premier bloc
- Si vous avez déjà réussi les cours du premier bloc, choisissez les cours du second bloc
- Choisissez de préférence les cours dont vous avez acquis les prérequis

8) Notez vos éventuels commentaires dans la zone « *Autre demande éventuelle* ». Attention : aucune réponse n'est apportée aux questions posées via ce cadre. Cliquez ensuite sur « *Enregistrer* » pour passer à l'étape suivante

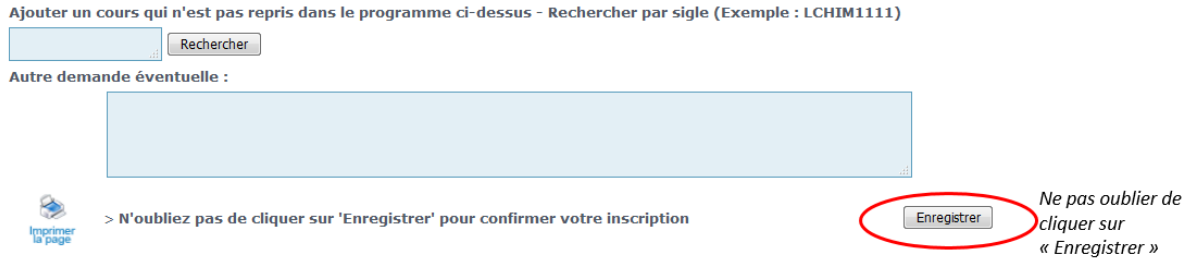

9) Vous avez ensuite la possibilité de modifier vos inscriptions au de soumettre votre proposition de programme au jury. Attention, après avoir cliqué sur « *Soumettre mon choix définitif* », vous n'aurez plus la possibilité de modifier vos inscriptions (même si la date limite d'inscription aux cours n'est pas dépassée). **Votre proposition de programme ne sera analysée par le jury qu'une fois que vous aurez cliqué sur ce bouton !**

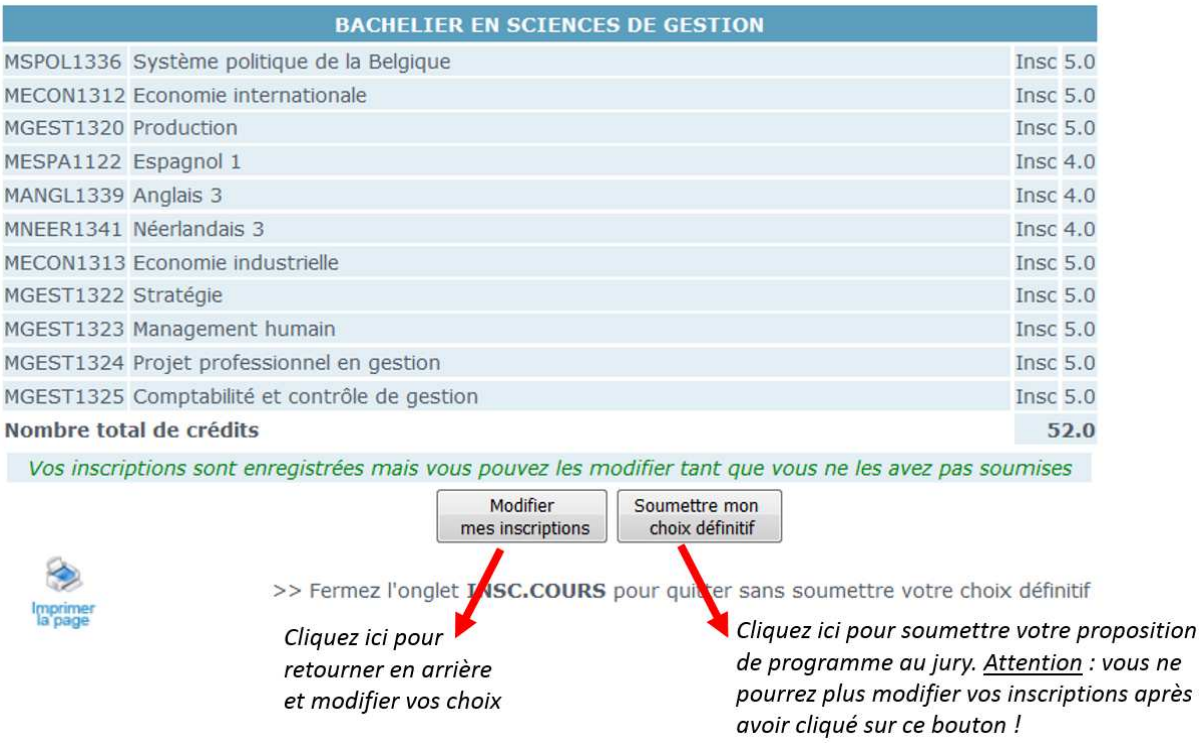

10) IMPRIMEZ l'écran final comme preuve de votre inscription aux cours.